

LES TALENTS DE BORDEAUX

Bordeaux rouge 2018 & Bordeaux Supérieur rouge 2018

RÈGLEMENT 2020

1. OBJET

Nous organisons « Les Talents de Bordeaux », une dégustation visant à valoriser votre travail et vous récompenser pour la réussite de votre vin en AOC **Bordeaux rouge** ou **Bordeaux Supérieur rouge**.

Une première phase de sélection aura lieu le **lundi 24 août**, à Planète Bordeaux. Un jury composé de professionnels de la filière sera convié pour déguster les Bordeaux rouge et Bordeaux Supérieur rouge 2018.

NOUVEAU !

Pour la première fois cette année, et compte tenu de l'actualité sanitaire, nous organiserons une finale « connectée ». Nous ferons parvenir les vins présélectionnés à un panel d'influenceurs et de journalistes de la presse spécialisée. Ils s'engageront à déguster les vins et à communiquer, sur les réseaux sociaux, leurs commentaires de dégustation.

Leurs notes détermineront les 6 lauréats en Bordeaux rouge et les 6 lauréats en Bordeaux supérieur rouge.

Les 12 vins lauréats joueront un rôle d'ambassadeurs de ces deux AOC, en France, dans le cadre d'actions ciblées visant à les promouvoir.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Présenter un Bordeaux rouge ou un Bordeaux supérieur rouge **millésimé 2018**
2. Possibilité de ne présenter qu'**une seule cuvée par entreprise** (soit 1 Bordeaux rouge, soit 1 Bordeaux Supérieur rouge)
3. Etre adhérent au Syndicat et producteur en AOC **Bordeaux Rouge** et **Bordeaux Supérieur Rouge** (châteaux, caves coopératives et négociants)

4. Le vin proposé doit être déjà mis en bouteille au moment de la dégustation de présélection
5. Le prix du vin présenté doit être compris dans une fourchette allant de :
 - 4,00€ à 15,00€ TTC prix départ propriété pour les Bordeaux rouge
 - 5,00€ à 18,00€ TTC prix départ propriété pour les Bordeaux Supérieur rouge
6. Avoir un stock disponible de la cuvée proposée supérieur à 10 000 bouteilles en septembre 2020
7. Remplir le [bulletin d'inscription](#) au plus tard **le mardi 18 août**
8. Livrer 9 bouteilles capsulées CRD de la référence inscrite, à Planète Bordeaux, avant le **mardi 18 août** en précisant « **Les Talents** » sur le carton ou l'emballage. Ces bouteilles serviront à la dégustation de présélection et à la dégustation finale si votre vin est présélectionné. Dans le cas où il ne serait pas présélectionné, 6 de ces bouteilles seront à votre disposition pour reprise à votre convenance.

TRES IMPORTANT

1. Les vins doivent être livrés avec la fiche technique du produit proposé
2. Les vins doivent être livrés en cartons
3. Les vins doivent être livrés dans les délais

SI CES CONDITIONS NE SONT PAS RESPECTEES, LES VINS SERONT REFUSES.

3. ORGANISATION DES DÉGUSTATIONS

1^{ERE} ÉTAPE - Présélection : lundi 24 août, à Planète Bordeaux

1. Dégustation de présélection à Planète Bordeaux par un jury composé au minimum de 3 professionnels
2. Chaque jury dégustera un nombre limité de vins
3. Chaque vin dégusté sera présenté anonymement
4. A l'issue de cette première étape, une trentaine de vins par AOC ayant obtenu la meilleure moyenne en tenant compte de leur classement dans leur série, seront sélectionnés pour la finale

2^{EME} ÉTAPE - Dégustation finale connectée : lundi 28 septembre

Influenceurs, blogueurs, journalistes, professionnels, personnalités de l'univers du vin composeront le **jury très connecté** et actif sur les réseaux sociaux de cette nouvelle édition inédite.

Ces experts éclectiques et passionnés de vin dégusteront à domicile les Bordeaux rouge et Bordeaux Supérieur rouge et devront désigner les 12 lauréats. Ces 12 cuvées deviendront les ambassadrices du millésime 2018 !

Verdict le 29 septembre

4. VALORISATION DES LAURÉATS

1. Les résultats vous seront communiqués le mardi 29 septembre
2. Les résultats seront diffusés par **communiqué de presse** en France
3. Les 12 lauréats seront envoyés aux **journalistes** de la presse spécialisée, accompagnés d'une fiche détaillée de chaque vin sélectionné
4. Les 12 lauréats seront dégustés par le jury **d'Apéro Bordeaux**
5. Les 12 lauréats seront mis à l'honneur toute l'année sur le **site Internet du Syndicat** www.planete-bordeaux.fr, sur les **réseaux sociaux**, ainsi que pour des actions de promotion ciblées, dans le cadre du plan marketing 2021.

5. ENGAGEMENT DES PRÉSÉLECTIONNÉS

Si votre vin n'est pas encore présent à la « Cave des 1001 Châteaux », vous vous engagez à :

1. Le mettre en dépôt-vente ([consulter le règlement](#))
2. Nous livrer 36 bouteilles pour la promotion et 36 bouteilles pour la vente au grand public au plus tard **le mercredi 26 août**
3. Fournir une étiquette, une contre étiquette, l'analyse du vin, le certificat d'analyse et de pureté, le certificat de mise en bouteille et la [fiche technique](#) de la référence présélectionnée au plus tard **le mercredi 26 août**

6. ENGAGEMENT DES LAURÉATS

Si votre vin est lauréat, vous vous engagez à nous livrer 60 bouteilles au plus tard **le vendredi 16 octobre**. Ces bouteilles sont destinées à la presse spécialisée et lifestyle et pour les « Apéro Bordeaux ».

TRES IMPORTANT : si les chapitres 5 et 6 du présent document ne sont pas respectés dans leur intégralité, votre vin sera retiré de la sélection.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Alice Herrouet [par mail](#)